



Capturer la réalité complexe du harcèlement

Perrine Cheval, ENTRETIEN AVEC **Benoît Galand**

DANS **LES CAHIERS DYNAMIQUES** 2025/4 n° 87 , PAGES 6 À 16
ÉDITIONS **ÉRÈS**

ISSN 1276-3780

ISBN 9782749285597

DOI 10.3917/lcd.087.0006

Date de mise en ligne : 29/07/2026

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-les-cahiers-dynamiques-2025-4-page-6?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour érès.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

Capturer la réalité complexe du harcèlement

Entretien avec Benoît Galand

Benoît Galand est docteur en psychologie, professeur en sciences de l'éducation à l'université catholique de Louvain, en Belgique. Affilié au Groupe interdisciplinaire de recherche sur l'éducation, la socialisation et la formation (GIRESF), il mène depuis de nombreuses années des recherches sur les violences à l'école et le harcèlement. À l'heure où la problématique de ce phénomène occupe une place importante dans les politiques scolaires et les médias, il souligne la rareté de la recherche francophone sur ce sujet. Que sait-on du harcèlement ? Quels éclairages les travaux et publications scientifiques peuvent-ils apporter aux acteurs éducatifs ?

Les Cahiers dynamiques (LCD) : La question pourra paraître simple, et pourtant les positions divergent. Qu'est-ce que le harcèlement ? Quels sont les invariants et les caractéristiques qui permettent de dire ce qu'il est, mais aussi ce qu'il n'est pas ?

Benoît Galand (B. G.) : C'est en effet une question complexe. Pour schématiser un peu les choses, on peut dire qu'il y a, pour le moment, deux positions parmi les chercheurs qui travaillent sur ce sujet. L'une dit que trois éléments sont essentiels pour qu'on puisse qualifier un événement de harcèlement. Le premier, c'est qu'il faut qu'il y ait agression, soit des actes négatifs délibérés. Le deuxième, c'est qu'il faut qu'il y ait répétition. Et le troisième, c'est qu'il faut qu'il y ait une sorte de déséquilibre de pouvoir entre les protagonistes.

Cependant, d'autres scientifiques vont s'opposer à cela en disant qu'on ne peut pas faire du harcèlement une catégorie à part, qui serait

Perrine Cheval est chargée d'édition à l'École nationale de protection judiciaire de la jeunesse (ENPJJ), rédactrice en chef de la revue Les Cahiers dynamiques.

clairement distincte des autres. Ils le voient comme une position qui s'échelonne sur un *continuum* partant de relations totalement collaboratives et pacifiques à des relations très dégradées, et qui peuvent aller jusqu'à de l'agression physique, voire le décès de la personne agressée. Pour ces chercheurs, il ne faut pas dissocier le harcèlement d'autres phénomènes de délinquance ou de violence, par exemple. Ils se méfient grandement d'une catégorisation trop marquée qui permettrait de l'isoler.

Pour répondre à votre question sur ce que n'est pas le harcèlement, l'idée qui a alerté les chercheurs est qu'il n'est pas un simple conflit marqué dans le temps et dans une relation qui, globalement, est équilibrée et réciproque. C'est plutôt cette chronicité et ce déséquilibre dans le rapport de forces qui leur ont fait « créer » cette catégorie spécifique, un peu mise à part, d'une forme de violence ou d'agression.

LCD : L'Unesco¹, en 2023, a travaillé à une actualisation de sa définition² du harcèlement scolaire, volontairement plus inclusive et insistant sur la pluralité des acteurs concernés. Cette dimension est-elle également importante ?

B. G. : La définition de l'Unesco est neutre par rapport aux personnes impliquées. Le harcèlement scolaire peut en effet concerner les élèves entre eux ou du personnel vis-à-vis des élèves, mais il peut aussi concerner des élèves vis-à-vis d'un membre du personnel. Il peut être interne au personnel, qu'il y ait ou non un rapport hiérarchique. Il peut encore, éventuellement, concerner des parents et des membres du personnel. C'est donc assez large. Et le même type de phénomène peut se manifester sur le lieu de travail. On parle alors de harcèlement au travail. Le phénomène arrive aussi, malheureusement, dans la fratrie, dans les clubs sportifs, les clubs de loisirs, culturels, à l'instar de ce que l'on a pu voir dans le milieu du cinéma... Donc la dynamique qui est étudiée par les chercheurs, finalement, comporte ces mêmes caractéristiques, peu importe l'environnement dans lequel le harcèlement se produit et qui sont les protagonistes directement engagés.

1. Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture, en anglais *United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization (Unesco)*.

2. « Le harcèlement scolaire est un processus social néfaste qui se caractérise par une dynamique de pouvoir déséquilibrée, laquelle découle des normes sociales (sociétales) et institutionnelles. Les agissements sont souvent répétés et se manifestent par un comportement interpersonnel indésirable des élèves ou du personnel scolaire, qui cause un préjudice physique, social et émotionnel aux personnes ou aux groupes ciblés ainsi qu'à l'ensemble de la communauté scolaire. » <https://www.unesco.org/fr/articles/definir-le-harcèlement-scolaire-et-ses-implications-pour-leducation-les-enseignants-et-les-eleves>

LCD : En 2022, en France, la loi Balanant est venue créer le délit de harcèlement précisant quatre natures d'infraction possibles. En novembre 2025, et suite à cette nouvelle disposition légale, les services statistiques des ministères de l'Éducation nationale et de la Justice ont publié un double éclairage chiffré sur les élèves auteurs de harcèlement scolaire et les affaires enregistrées par les parquets sur la période 2023-2024³. Parmi les chiffres présentés, nous en avons retenu deux : 0,8 incident grave pour 1 000 élèves commis dans le cadre d'un harcèlement par un ou plusieurs élèves, et un total de 10 100 affaires enregistrées par les parquets sur la période concernée. Quelle est l'ampleur du phénomène de harcèlement ? Que sait-on de sa réalité ?

B. G. : À titre personnel, je suis tout à fait en faveur des enquêtes, car elles permettent d'avoir des indicateurs sur le phénomène, mais la difficulté reste de capturer une réalité sociale complexe, avec des chiffres. Je dirais qu'il y a deux travers possibles auxquels il convient d'être vigilant. L'un serait de complètement nier le phénomène, ce qui me paraît, au regard du nombre de témoignages et de la souffrance exprimée, très irrespectueux, à la fois des personnes concernées et de leur réalité. L'autre serait la course aux chiffres. Or, à ce jour, il n'existe pas deux études qui arrivent exactement aux mêmes résultats. De la même manière, quand on interroge les adultes ou qu'on se fie à des chiffres institutionnels, on voit clairement, par rapport à ce que les jeunes nous déclarent, qu'on se situe dans du sous-repérage. Il y a toute une série de choses qui ont lieu entre jeunes et qui passent largement sous le radar des adultes. Cela étant posé, quand on combine les études qui sont faites, que ce soit en France ou ailleurs, depuis de nombreuses années, car certaines datent de la fin des années 1970, on voit bien qu'on ne se situe pas sur quelque chose de marginal qui concernerait 1 ou 2 % d'élèves. C'est parfois difficile de trier les chiffres entre les victimes, les auteurs, etc., mais quand on prend en compte les deux, on est sur des fourchettes qui sont entre 10 % et 30 % des élèves concernés sur une tranche d'âge. Cela signifie que, chaque année, quand on fait une photographie de la vie d'un élève, la probabilité qu'il soit confronté au harcèlement directement, comme victime ou auteur, est quand même importante et qu'elle peut s'accumuler.

D'autres enquêtes montrent que la quasi-totalité des élèves disent qu'ils ont été témoins d'un fait de harcèlement au cours de leur vie scolaire. Ce n'est pas anecdotique et cela me paraît vraiment la chose à

3. J. R. M. Paul, M. Rakotobe, « Le harcèlement scolaire, de l'école à la justice », *Infos rapides Justice*, n° 32, novembre 2025, 4 p. La version électronique est disponible à l'adresse suivante : <https://www.justice.gouv.fr/documentation/etudes-et-statistiques/harcelement-scolaire-lecole-justice>

« La quasi-totalité des élèves disent qu'ils ont été témoins d'un fait de harcèlement au cours de leur vie scolaire. Ce n'est pas anecdotique [...]. »

retenir. J'ai parfois vu, sur le cyberharcèlement, des chiffres affolants annonçant 60 % ou plus des élèves qui seraient victimes. À l'inverse, les chiffres sont ici tellement gonflés qu'on se demande de quoi on parle. Doit-on parler de cyberharcèlement quand quelqu'un dit qu'il a reçu, une fois, une réaction désagréable sur le Net ? Sur les réseaux sociaux, ça arrive... De nouveau, je pense qu'il faut raison garder. On peut prendre ces chiffres comme des informations utiles, mais ce que je pense le plus utile est de croiser différentes sources de chiffres pour se faire une représentation de l'ampleur du phénomène, plutôt que de sortir un chiffre qui serait exactement la prévalence. Je le disais précédemment, la définition du harcèlement n'est pas précise. Ce n'est pas comme une maladie où l'on vous fait une prise de sang pour vous confirmer que vous avez tel virus. Dans le cas présent, il s'agit d'un phénomène social, il reste donc des zones grises.

LCD : En 2021, vous avez publié, aux éditions Retz, un ouvrage intitulé Le harcèlement à l'école. Mythes et réalités⁴. Dans ce livre, vous évoquez les incohérences et les problèmes d'échelles pour mesurer le harcèlement. Quelles sont les difficultés ?

B. G. : Il y en a au moins deux. La première tient au fait qu'il existe différents outils de mesure qui se recoupent tous un peu, partiellement mais pas totalement, donc il n'y a pas de consensus absolu parmi les chercheurs qui se diraient schématiquement : « Voilà le thermomètre qu'on va utiliser. » Et la seconde difficulté est de savoir où placer le seuil entre « Ça, c'est juste une dispute, un conflit, une bagarre, une agression » et puis « Ça, c'est du harcèlement. » Sur ce point, les acteurs ne sont pas d'accord. Où faut-il mettre le point de coupure ? À partir de quand votre médecin s'inquiète-t-il quand vous avez de la fièvre ? Pour répondre à cette question, des seuils de température ont été définis par la médecine. Dans le cas du harcèlement, nous n'avons pas vraiment cela, ce qui explique la variation très forte qu'il peut y avoir entre certaines études. En fait, non seulement l'outil de mesure n'est pas le même, mais, en tout cas quand on travaille avec des seuils (ce qui n'est pas le cas de tous les chercheurs), les gens ne sont pas d'accord non plus quant au placement du point de coupure. On peut enfin ajouter à cela que, quand on veut comparer des phénomènes comme le harcèlement et le cyberharcèlement, les gens n'utilisent pas

4. B. Galand, *Le harcèlement à l'école. Mythes et réalités*, Paris, Retz, 2021, 160 p.

non plus le même point de coupure. Cela donne parfois des résultats qui ne sont pas cohérents d'une étude à l'autre, d'où l'intérêt d'essayer de croiser différentes études pour se faire une opinion, parce qu'il y a quand même une convergence sur le fait qu'il y a des prévalences qui sont, en général, de plusieurs pourcents. Cela permet de voir ce qui revient le plus fréquemment et de se faire une estimation raisonnable du phénomène.

LCD : Complémentaire à la question des prévalences se pose celle des profils et des âges des auteurs et des victimes. Sur ce point, que montrent les travaux scientifiques ?

B. G. : Si vos lecteurs sont familiers des recherches sur l'agression en général, et l'agression physique en particulier, voire toute la délinquance violente, ils ne seront pas surpris de lire qu'en matière de harcèlement davantage de garçons sont auteurs. Ce qui est très cohérent avec la littérature générale sur les violences. Il y a une diminution du phéno-

« [...] contrairement à ce que l'on pourrait penser, il n'y a pas du tout d'augmentation de ce genre de phénomène avec l'entrée dans l'adolescence, mais peut-être que les conséquences ou l'impact sur les jeunes changent. »

mène avec l'âge, qui suit d'ailleurs très fortement ce que l'on voit quand on fait des études développementales sur l'agression physique et l'agression plus générale. Donc, le harcèlement régresse, de façon quasi continue, depuis le plus jeune âge jusqu'à l'entrée dans les études supérieures. Ce sont les grandes tendances qui sont tout à fait parallèles chez les filles et les garçons. Leur trajectoire de développement est vraiment très similaire.

LCD : Ce qui signifie que la recherche ne met pas en exergue de paliers marqués entre enseignement primaire et secondaire, entre collège et lycée, puis lycée et université ?

B. G. : Le harcèlement scolaire peut avoir lieu de la maternelle jusqu'à l'université, mais, effectivement, il n'y a quasiment pas de paliers. On observe plutôt une trajectoire continue, sans à-coups, qui peut être diversifiée, car tous les jeunes, évidemment, ne suivent pas la même.

Mais quand on regarde la trajectoire globale, elle est vraiment à la baisse, et cela commence déjà pendant l'enseignement primaire. Il y a plus de harcèlement en début qu'en fin de primaire. Il y en a moins en début de secondaire qu'en fin de primaire et, donc, contrairement à ce que l'on pourrait penser, il n'y a pas du

tout d'augmentation de ce genre de phénomène avec l'entrée dans l'adolescence, mais peut-être que les conséquences ou l'impact sur les jeunes changent.

Concernant les différences de genres, une idée reçue, qui est très répandue, est que les filles seraient davantage victimes que les garçons. Cela n'est pas corroboré par les études. Quand on fait la synthèse de la grande majorité d'entre elles, on ne trouve pas de différence, en tout cas en matière de violence subie, entre filles et garçons. On n'a pas tellement de différence parce que, parfois, il y a des idées qui circulent et qui voudraient que les filles utilisent plus le verbal et que les garçons soient plus dans l'agir. Effectivement, quand vous posez une question sur les coups de poing, les coups de pied, vous retrouvez plus les garçons. Mais si vous mettez une question sur le fait de tirer les cheveux et de griffer, vous allez avoir de la violence physique chez les filles. Il faut donc être très prudent avec les chiffres et regarder exactement ce qui a été demandé. Par contre, ce qui est très net, c'est que, si on s'intéresse aux violences sexuelles, là, on a une surreprésentation de filles victimes par rapport aux garçons. C'est donc quand on étudie certaines formes de violence très spécifiques que des différences genrées apparaissent. Pour le reste, on a plutôt un risque équivalent chez les filles et les garçons pour la victimisation, mais les auteurs sont plus souvent des garçons.

La question des profils est un peu délicate, parce qu'il faut voir ce qu'on entend par profil. Ce qu'on peut mettre en évidence comme caractéristiques des victimes, ce sont plutôt deux choses principales : une détresse émotionnelle – les victimes se sentent mal, elles ont une perte de confiance en elles – et, souvent, le fait qu'elles se sentent un peu isolées socialement et sont rapportées comme telles par les autres élèves. Là où les choses se compliquent, c'est de savoir si ces caractéristiques sont un facteur de risque pour devenir victime et/ou la conséquence de la victimisation. Les réponses se trouvent dans des études longitudinales, où l'on suit les jeunes pendant plusieurs années. Ce que l'on voit, c'est un effet réciproque. C'est-à-dire que, de fait, vous êtes nouveau dans un groupe qui est déjà formé, vous connaissez moins les gens, vous êtes plus à risque de devenir victime que si vous avez déjà des relations fortes au sein de ce groupe. Et, chez les adolescents, avoir des difficultés en santé mentale, (par exemple avoir des choses qui les mettent en détresse, peut-être aussi pour des raisons familiales ou amoureuses), fait qu'ils ont moins de ressources pour réagir et qu'ils sont un peu plus à risque. Réciproquement, le fait d'être la cible de harcèlement renforce la détresse émotionnelle et la perte de confiance en soi. Les autres vont peut-être davantage vous éviter parce

qu'ils n'ont pas envie de devenir la victime suivante. Ils ont peur. Le cercle vicieux peut s'installer. Ça marche vraiment dans les deux sens.

LCD : Dans votre ouvrage, vous consacrez un chapitre⁵ à une autre idée reçue : « les harceleurs sont des jeunes en souffrance et qui manquent d'empathie ». Quelles connaissances a-t-on des auteurs et des raisons pour lesquelles ils s'engagent dans ce type de conduite ?

B.G. : De nouveau, et sans tomber dans la caricature des profils, on peut dire qu'il y a au moins deux grandes trajectoires possibles parmi les auteurs. Une, qui est composée de jeunes qui ont des troubles du comportement, c'est-à-dire qu'ils ont des problèmes d'impulsivité, de respect des règles, de gestion de leurs émotions et de leurs relations avec les autres. Et, parmi les symptômes de leurs troubles et de leurs difficultés, il y a aussi le fait qu'ils vont aggraver d'autres jeunes dans la classe. Donc, ces jeunes-là, qui ont plutôt un trouble « généralisé », vont aussi harceler et éventuellement se retrouver dans les plaintes des camarades et des équipes éducatives. Par les caractéristiques que je viens de mentionner, ces mêmes jeunes, qui représentent une minorité des auteurs, vont aussi se retrouver souvent victimes eux-mêmes. C'est un profil de jeunes très à risque d'avoir affaire avec le système judiciaire et qui a également plus de risque de venir de familles dysfonctionnelles dans lesquelles il y a eu des problèmes de négligence ou de maltraitance. Mais, encore une fois, quand on regarde les prévalences de harcèlement, il s'agit plutôt d'une minorité d'auteurs qu'on appellera « auteurs victimes ». Ils mobilisent énormément de ressources et d'énergie de la part des équipes et, souvent, ce qu'on arrive à faire en milieu scolaire ou éducatif est assez limité. Cela demande vraiment une prise en charge multidisciplinaire, individualisée, et on voit bien qu'il faut intervenir dans plusieurs milieux de vie pour pouvoir aider ces jeunes à changer de trajectoire.

Pour faire écho à votre question, là où la recherche s'éloigne un peu de ce qu'on entend dans certains discours ou ouvrages, c'est qu'on a beaucoup d'auteurs de harcèlement à l'école qui n'ont pas ce profil-là. Ils ne semblent pas avoir de problèmes de compétences sociales, de gestion des émotions, ni même d'intégration sociale ou de difficultés scolaires. Et, pourtant, ils sont engagés dans une conduite de harcèlement vis-à-vis d'une ou plusieurs personnes dans l'école et, visiblement, développent aussi toute une série de croyances qui, quelque part, justifient leurs actes. Ils vont euphémiser ce qu'ils racontent, dire que « ce n'est pas si grave », blâmer la victime pour ce qu'il se passe en disant que « si elle se défendait », « si elle n'était pas aussi bizarre », « si elle avait des comportements plus appropriés », « si elle faisait comme tout le monde... », etc. C'est

5. B. Galand, *op. cit.*

ce qu'on appelle un phénomène de désengagement moral. Ils trouvent toute une série de raisons qui justifient ce qu'ils font, ce qui leur permet de ne pas se sentir coupables d'embêter cette personne-là en particulier. Évidemment, du coup, ils ressentent peu d'empathie pour elle, alors qu'ils sont tout à fait capables d'empathie pour leurs camarades, leur famille, leurs amis ou leurs proches. C'est un profil qui peut être déconcertant pour les équipes parce que ces jeunes ont l'air d'avoir un fonctionnement plutôt adapté, et on se rend compte qu'ils vont jusqu'à mettre en acte des choses qui, parfois, de l'extérieur, peuvent paraître monstrueuses. Certains parents vont tomber des nues quand on va leur parler de ce qu'il s'est passé à l'école. Ils ne vont pas nécessairement croire les équipes, ils vont nier les faits, dire que ce n'est pas possible que leur enfant fasse ça. Une des meilleures explications que nous avons pour comprendre ces situations est que le harcèlement est une façon d'avoir un statut dans le groupe, une reconnaissance, une forme de pouvoir. C'est extrêmement grisant et cela apporte parfois des bénéfices matériels. Cela renforce la croyance que ces jeunes avaient au départ qu'il est légitime, quand on est le plus fort, d'utiliser la force. Quand je dis « la force », ça peut être aussi avoir la tchatche, la réputation, la popularité dans le groupe. La recherche montre aussi que s'engager dans ces conduites-là, quand elles s'installent et que ces croyances se développent et sont alimentées par les bénéfices qu'on a de la situation de harcèlement, peut mener à des conduites de transgression répétées, plus graves.

LCD : Qu'en est-il du cyberharcèlement ? Est-il tout aussi difficile à mesurer et représente-t-il une forme particulière, différente de la problématique du harcèlement en face à face ?

B. G. : Là encore, ce sont des questions qui font débat chez les scientifiques. Ma compréhension de ce que j'ai vu et des recherches que nous faisons dans notre équipe, est que, quand on fait des enquêtes où on mesure à la fois le harcèlement en face à face et celui en ligne, on a systématiquement plus de harcèlement en face à face. Ce que les enfants nous disent, c'est que leur quotidien relève plus du harcèlement « traditionnel » – « en personne » – qu'en ligne. Ce qu'on observe aussi, c'est qu'il est très rare qu'il y ait juste du harcèlement en ligne. Quand il y a du cyberharcèlement, en général il y en a aussi en présentiel. Et c'est peut-être une spécificité des enfants et des adolescents. Souvent, ils se connaissent et quand on leur demande ce qu'il leur est arrivé, ils disent qu'ils savaient qui était l'auteur malgré les pseudos. Pour la majorité des cas, ils peuvent retracer que c'est quelqu'un qu'ils connaissaient à l'école. On a l'impression que c'est une violence de proximité, avec des gens qui se côtoient, et les problèmes se prolongent dans la vraie vie ou en ligne. C'est aujourd'hui la meilleure compréhension que nous

« Quand il y a du cyberharcèlement, en général il y en a aussi en présentiel. Et c'est peut-être une spécificité des enfants et des adolescents. »

ayons du cyberharcèlement chez les enfants et les adolescents. Dans certaines situations de harcèlement que j'ai pu suivre, le fait qu'il y ait du cyberharcèlement a facilité le traitement de la plainte de la famille ou de l'enfant, parce qu'il y avait des traces et que, l'une des difficultés avec le harcèlement en face à face, c'est souvent la parole de l'un contre celle de l'autre. Alors que si j'ai une capture d'écran, il y a un côté plus évident de la preuve.

Un autre élément important est que, contrairement à ce que l'on pense, le cyberharcèlement est plutôt minoritaire par rapport à la masse du harcèlement qui se passe en face à face. Quelques études, très intéressantes, ont analysé les conséquences pour les victimes du harcèlement en ligne et du harcèlement en personne, et elles tendent à montrer, de façon assez convergente, qu'elles sont bien plus importantes quand le harcèlement se déroule en présentiel. Le retentissement émotionnel et ses conséquences sur la santé mentale sont plus forts. En présentiel, on est exposé aussi à tout ce qui est non-verbal, au visuel, on ne sait pas jusqu'où ça va aller. Quelqu'un vient vers vous avec de la haine et on a peur qu'il frappe... On entend communément que le cyberharcèlement peut se diffuser partout, mais les jeunes qui ont vécu les deux disent que ce qui leur fait le plus mal, c'est d'être à l'école, dans la cour, d'être harcelé et de voir les amis à côté qui n'ont rien fait.

Je pense qu'il faut se méfier de nos projections d'adultes sur le cyberharcèlement. Je ne suis pas en train de dire que se faire harceler sur les réseaux sociaux est agréable, mais, pour la majorité des jeunes, ça semble plutôt être une forme parmi d'autres d'un phénomène qu'ils vivent dans la vraie vie. Un des messages à retenir, je pense, est qu'il n'y a aucune raison de vouloir faire de la prévention spécifique au cyberharcèlement indépendamment de ce qui se passe dans la vraie vie. Au contraire, on devrait peut-être prioriser différemment les choses.

LCD : Vous évoquez la question de la prévention. Plusieurs programmes et méthodes ont été développés afin de tenter d'apporter des réponses au problème du harcèlement scolaire. On peut citer le programme pHARE⁶, les cours d'empathie, la méthode de la préoccupation partagée ou encore la méthode No Blame... Où sont les leviers en matière de prévention et d'intervention ?

6. Le programme pHARe est un dispositif de prévention du harcèlement scolaire mis en place par l'Éducation nationale, dès 2021, généralisé aux écoles et aux collèges dès 2022, puis aux lycées en 2023.

B. G. : La question est compliquée parce que nous ne sommes pas sûrs d'avoir tous les éléments pour y répondre. Ce que l'on sait aujourd'hui, c'est que, quand on prend la peine d'évaluer les choses de façon sérieuse, on constate une grande variabilité de l'efficacité des programmes de prévention. Une importante partie de ceux qui ont été évalués n'ont peu ou pas d'effets. Et quand on observe une efficacité, elle est souvent limitée, voire très limitée. On arrive à réduire un peu le nombre d'incidents, mais on n'a pas, pour l'instant, de programme très prometteur qui permettrait, par exemple, de diviser par deux le nombre de victimes. Il faut donc rester très prudent. À cela vient s'ajouter le fait que nous ne sommes pas sûrs d'avoir compris comment ces programmes arrivaient à leur efficacité.

Ce qui veut dire que, quoi que l'on fasse de bien en prévention, on va avoir besoin de traiter les situations de harcèlement et il va falloir que nous jouions notre rôle d'adulte face à ces transgressions pour que les jeunes puissent corriger le tir. Globalement, on sait que la prévention marche mieux quand elle est couplée à l'intervention. C'est vraiment ce couple qui semble intéressant. Pour le dire différemment, on arrive mieux à traiter les situations parce qu'on a mis en place des actions préventives, mais c'est aussi la capacité à gérer les choses qui arrivent et qui posent problème qui fait la crédibilité de l'adulte qui intervient en prévention. Ce que les jeunes disent aujourd'hui, c'est qu'on leur parle beaucoup de ce sujet, mais que, quand ils ont un problème et qu'ils vont se confier à des adultes, ils ont l'impression qu'il n'y a pas grand-chose qui suive derrière. Ce qui est extrêmement problématique. Il faut vraiment, selon moi, qu'on rééquilibre la balance, parce qu'on risque sinon d'avoir un retour de flammes et que les jeunes nous disent que nous sommes gentils avec nos discours, mais qu'au quotidien, il n'y a personne pour assurer. Ce qui veut dire aussi que, à un moment donné, si on doit arbitrer dans les ressources, il ne faut peut-être pas trop en mettre dans la prévention, mais qu'il y a peut-être une urgence, surtout, maintenant, à être crédible dans l'intervention.

Au niveau de notre équipe de recherche, la lecture que nous avons de ce sujet est qu'il n'existe pas une bonne stratégie, mais plusieurs possibles. Il n'y a donc pas à privilégier une approche plutôt qu'une autre, ni à en exclure une par rapport aux autres. On peut essayer d'intervenir auprès des victimes pour les soutenir, auprès des auteurs pour les recadrer, les sanctionner ; on peut essayer d'intervenir sur le groupe ou les témoins... La seule approche pour laquelle même les experts du sujet émettent des réserves est la médiation. Une situation de harcèlement repose sur un déséquilibre des rapports de force dominant/dominé. Par définition, la médiation met les gens sur un pied d'égalité. Imaginez une direction d'école primaire qui convoque la

victime et l'auteur et qui leur demande de donner leur version des faits. Implicitement, vous dites que vous leur faites confiance à tous les deux de la même façon, que vous allez leur faire confiance aussi par rapport à ce qu'ils vont dire et que vous essaieriez de juger après. C'est un peu comme si, à un couple où l'un bat l'autre, vous disiez : « Voilà, asseyez-vous, peut-être que vous avez des torts partagés, on va essayer de trouver une solution. » Ça ne paraît pas très adéquat. La médiation a d'autres mérites, pour d'autres types de situations, et elle a d'autres apports, qui ont été documentés dans la recherche, mais pour le harcèlement ça ne semble pas vraiment la méthode la plus recommandable.

LCD : L'une des clés serait donc une forme de prise en charge « sur-mesure » ?

C'est en quelque sorte ce que les résultats disent : vous pouvez choisir une méthode, mais vous n'êtes pas sûrs de ce que ça va donner. Parfois elle fonctionne, parfois pas. Cela signifie qu'il faut absolument contextualiser, agir au cas par cas, se demander avec ses collègues ce qu'on comprend de la situation et, en fonction de ça, choisir une stratégie. C'est la culture que nous favorisons au sein de notre équipe.

Il faut éviter de dire à un professionnel, dans une situation de harcèlement, voilà absolument ce que vous devez faire. Ne pas prendre une recette et l'appliquer systématiquement. Il nous semble que ce n'est pas la stratégie la plus porteuse. Il vaut mieux demander aux intervenants de se mettre dans une situation d'écoute, de prise d'informations et d'analyse de la situation. Se dire ensuite, parmi les voies possibles qu'on a aujourd'hui, voici celle qu'on va mettre en œuvre et on va faire un suivi pour s'assurer qu'elle va dans la bonne direction. Si ça n'évolue pas, on remet le travail sur le métier et on change de stratégie.

J'ajouterais juste un élément : ce qui me semble important, en tout cas quand on est dans le milieu éducatif, c'est de prendre en compte toutes les parties prenantes de la situation, parce qu'une stratégie peut, par exemple, paraître bien pour la victime, mais quand vous êtes en milieu éducatif, vous devez jouer avec tout le monde. Vous allez devoir continuer à fonctionner à la fois avec les auteurs, les victimes et les témoins. Il est donc nécessaire de bien prendre en compte l'ensemble des personnes concernées.